

« L'accès des filles à l'école et ses freins culturels : diagnostic et pistes de progrès »

Mots clés : Education des filles, pays en développement, Afrique.

Pour cette première séance du cycle *Education* du séminaire, Plan International France a présenté son action dans le domaine spécifique de l'accès des filles à l'éducation et à l'école. Plan France, créée en 1993, fait partie du réseau Plan International, créé aux Etats-Unis en 1936 pour aider les enfants dans le monde, et dont la feuille de route aujourd'hui est la mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'enfant (1989)

- Michelle Perrot, Directrice des Partenariats publics, des Programmes et du Plaidoyer a évoqué les freins socio-culturels à l'éducation des filles et les éléments de levier pour agir sur ces obstacles.
- Lucille Terré, chargée de programmes Afrique centrale, a éclairé ces propos de l'expérience concrète conduite depuis 2011 dans un arrondissement de Yaoundé (Cameroun) pour améliorer la situation des jeunes filles dans ce quartier.

I. Intervention de Mme Michelle Perrot

En préambule à son intervention, Michelle Perrot a rappelé que Plan International est un réseau reliant 71 pays ; apolitique et sans affiliation religieuse, son programme de mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'enfant s'exerce dans une grande diversité de domaines : besoins vitaux (santé, nutrition, eau et environnement), éducation, protection de l'enfant, connaissance et défense des droits des enfants.

L'éducation des filles est une thématique prioritaire de Plan France : elle constitue non seulement un droit fondamental, reconnu dans de nombreux traités et engagements internationaux, y compris en Afrique, mais aussi un formidable levier de développement.

Pour pallier l'insuffisante prise en compte de cette question dans l'agenda international du développement, Plan France a produit divers rapports sur la situation des jeunes filles et mis en œuvre des actions de sensibilisation en direction du grand public et de plaidoyer auprès des pouvoirs publics français, européens et internationaux.

De fait, tous les experts s'accordent à reconnaître aujourd'hui que plus une jeune fille est éduquée, moins elle a de risque d'être mariée enfant et donc de connaître des grossesses précoces et multiples ; corrélativement, ses enfants auront statistiquement un meilleur accès à l'éducation et la santé. Par ailleurs, l'augmentation de ses revenus a un impact plus significatif que celle des hommes sur la situation matérielle de la famille, et a ainsi un impact direct sur le PIB du pays.

Dans ces conditions, négliger l'éducation des filles est non seulement contraire à un droit fondamental mais constitue également une perte économique importante dont le coût serait estimé, pour 65 pays en développement étudiés, à 92 milliards de dollars par an, un montant équivalent à celui de l'aide publique au développement !

Or les filles sont encore plutôt plus exclues de l'école que ne le sont les garçons : sur les 57 millions d'enfants encore non scolarisés en primaire dans le monde, 54% sont des filles ; près de 70% d'entre elles vivent en Afrique subsaharienne et en Asie. Le taux d'achèvement du primaire est plutôt plus faible pour les filles (87 %) que pour les garçons (90 %), cet écart étant plus fort en Afrique subsaharienne et dans les zones rurales. La transition primaire-secondaire est particulièrement critique pour les filles et dans 47 pays africains sur 54, les filles ont moins de 50 % de chances d'accéder au cycle secondaire.

Les obstacles à l'éducation des filles ne sont pas uniquement socio-culturels mais résultent également des disparités géographiques (rural/urbain), des infrastructures scolaires inappropriées, de la faible qualité de l'éducation, du coût indirect de la scolarisation, ainsi que des conflits armés, épidémies et catastrophes naturelles. **La moitié des enfants non scolarisés vivent dans les pays fragilisés par les conflits** et les filles sont les premières à en souffrir en raison de conditions de sécurité particulièrement détériorées.

1. Les obstacles socio-culturels à l'éducation des filles.

Dès lors que les rapports hommes/femmes sont inégaux, la femme n'a pas accès aux mêmes opportunités que les hommes, ni aux mêmes ressources. Il leur est attribué certains rôles (maternité, procréation) et pas nécessairement la possibilité d'investir au même niveau que les hommes les espaces éducatif, politique ou générateurs de revenus.

Ces inégalités sont la conséquence :

a. De politiques nationales discriminatoires :

Les politiques éducatives n'ont pas abordé la question de la spécificité des filles et de celle des garçons à l'école, que ce soit dans les manuels scolaires, l'éducation à la sexualité et en l'absence de formation et de sensibilisation des enseignants à ce type de questionnements.

b. Des mariages et grossesses précoces :

En maintenant un âge légal du mariage différent pour les filles (15 ans) et les garçons (18 ans), certains pays présentent des taux élevés de mariages de mineures, ce qui entraîne souvent une déscolarisation rapide des jeunes filles, surtout après une première grossesse.

c. Du faible niveau d'éducation des parents et du travail des enfants :

La scolarisation dépend beaucoup de sa propre éducation. Il est donc essentiel de briser le cercle vicieux de la déscolarisation d'une génération à l'autre. Les tâches domestiques pour les filles, le travail dans les champs, l'exploitation familiale ou le petit commerce dans les villes sont autant de facteurs de déscolarisation, par la valeur économique immédiate qu'ils donnent au temps des enfants.

d. Des violences de genre en milieu scolaire :

Les agressions psychologiques (brimades, insultes) physiques (châtiments corporels dégradants) et sexuels à l'école ou sur le chemin de l'école, sont une autre des causes de déscolarisation des filles et toucheraient jusqu'à 20 % des élèves dans le monde.

2. Les leviers pour contrer les obstacles socio-culturels à l'éducation de filles.

Afin d'obtenir un changement durable dans la vie des enfants, il est indispensable d'intervenir aux niveaux individuel, social et communautaire, et institutionnel :

- aider les jeunes filles à prendre conscience de leur droit à l'éducation et favoriser leur autonomisation en leur donnant confiance en elles et les amener à rompre leur isolement.
- étudier ces problématiques en association avec les leaders communautaires et religieux qui peuvent être des vecteurs de ce changement.
- mettre en place des lois non discriminantes pour réussir à transformer progressivement les normes sociales.

- a. Leviers face aux lois discriminantes :
 - agir au niveau des autorités locales et nationales pour que soient mises en place des politiques éducatives sensibles à la question des différences garçons-filles, qui prennent en compte les besoins spécifiques (sécurité à l'école et sur le chemin de l'école, foyers d'accueil) tout en budgétisant les dépenses qui en découlent.
 - améliorer la qualité de l'enseignement et la formation des enseignants avec une sensibilisation aux inégalités filles-garçons.
 - mettre en place des lois non discriminantes sur l'âge légal du mariage des garçons et des filles et renforcer les moyens étatiques pour faire appliquer les lois et règlements.

- b. Leviers face au mariage précoce :
 - mobiliser les enfants en créant des groupes de paroles pour les sensibiliser aux problèmes que posent les mariages précoces (programme de Plan au Bangladesh : villages sans mariage d'enfants).
 - instaurer un dialogue et un travail avec les leaders communautaires et religieux.
 - renforcer l'accès à l'école des filles pour briser un cercle vicieux et favoriser le retour à l'école des jeunes mères en évitant qu'elles ne soient stigmatisées.

- c. Leviers face aux violences en milieu scolaire :
 - les enfants doivent être acteurs de sensibilisation de leur communauté et de plaidoyer local et national.
 - les associations de parents doivent mettre en place des systèmes de protection des enfants (mise en place de codes de discipline, de signalement et de prises en charge de violences)
 - les cadres législatifs doivent être renforcés afin de punir les auteurs de violences et faire cesser les cas d'impunité.

- d. Leviers face au travail des enfants :
 - autonomiser les enfants pour qu'ils puissent défendre et affirmer leurs droits
 - sensibiliser les parents sur l'importance d'envoyer les enfants à l'école
 - renforcer et mettre en application les lois interdisant le travail des enfants

II. Intervention de Mme Lucille Terré

Le projet au Cameroun par Plan France sur l'éducation des jeunes filles a débuté (phase 1 : novembre 2010 – avril 2014) dans un quartier de Yaoundé (La Briqueterie), où des résultats positifs ont été enregistrés : il a permis de mobiliser de nombreux partenaires, parmi lesquels des associations de femmes Haoussas, majoritaires dans ce quartier, les différents ministères concernés ainsi que la mairie d'arrondissement et les leaders religieux et communautaires. Il a ensuite été étendu (phase 2 : mai 2014 – juillet 2017) à tout l'arrondissement II de la capitale du Cameroun. La prolongation de ce projet a été justifiée par la nécessité de mener une action sur le long terme pour contribuer à un réel changement social face aux freins socioculturels à l'éducation des filles et à l'obtention de résultats pérennes et solides.

Yaoundé II se caractérise par une grande diversité ethnique et culturelle : certes, l'ethnie Haoussa, originaire du Nord Cameroun et de confession musulmane, représente 60% des habitants de l'arrondissement, mais la population comprend aussi de nombreuses autres origines culturelles (Foulbé, Nigériens, Maliens, Bamiléké) et confessions religieuses (animistes, catholiques).

1. Freins socioculturels à l'éducation des filles à Yaoundé II :

On constate dans ce quartier un déséquilibre important du taux de scolarisation des 6-11 ans entre les filles (42,3%) et les garçons (61,5%), sur un niveau très bas : les chiffres à l'échelle nationale s'élèvent, respectivement, à 83,2% et 83,8%.

Ces chiffres résultent de politiques nationales, dont les dispositions maintiennent des statuts discriminatoires entre hommes et femmes (âge légal de mariage différencié filles/garçons, encadrement du régime matrimonial avec un patriarcat dominant), mais surtout ici d'un fort attachement aux traditions et aux coutumes locales qui se retrouvent et perdurent dans les différentes ethnies et religions dont est constitué cet arrondissement particulier.

La perception des femmes et des jeunes filles contribue à entretenir un manque de confiance et une absence de capacité à défendre leurs droits. Ces pratiques sont préjudiciables à l'éducation des jeunes filles alors précisément qu'elles sont perçues par la communauté comme un moyen de les protéger et leur assurer une situation financière stable.

La banalisation du travail des enfants dans la société a un impact très négatif sur leurs études. Le manque d'assiduité scolaire et les échecs qui en découlent entraînent aussi un abandon fréquent de leur part.

Les stéréotypes et violences de genre observés ici en milieu scolaire, insultes, coups ou violences sexuelles infligés ou commis par des élèves ou des enseignants, sont également des motifs d'abandon de l'école par les jeunes filles.

2 .Leviers pour l'accès des filles à une éducation de qualité face aux obstacles socioculturels : exemple de Plan à Yaoundé II.

Au niveau individuel, il a été mis en place trois types de plate-forme d'expression et de participation pour les filles : des gouvernements d'enfants, des clubs de filles au sein des écoles et, en dehors des lieux scolaires, des *fora* d'enfants par tranches d'âge. Ces activités - faciles à mettre en œuvre et peu coûteuses - permettent d'aborder les questions d'égalité et de relations entre filles et garçons, des droits de l'enfant, notamment du droit à l'éducation. Elles peuvent permettre aux enfants d'être des acteurs de changement et de leviers de sensibilisation tant à l'école que dans leur communauté.

Au niveau communautaire et familial, des activités de sensibilisation ont été conduites, adaptées à des acteurs ciblés qui tiennent un rôle clef auprès de leur communauté : causeries éducatives auprès des femmes des écoles coraniques et des familles, sensibilisations de proximité vers un public masculin, sensibilisation médiatique avec l'appui des leaders religieux et communautaires, renforcement du personnel éducatif sur les méthodes d'enseignement sans violence et sensibles au genre.

Au niveau institutionnel et politique, un plaidoyer a été porté pour que des normes accompagnent le changement social : plans d'amélioration des écoles pour que les infrastructures prennent en compte filles et garçons, séminaires de partage d'expériences et concertation sur l'éducation de base, plans de renforcement des moyens financiers.

En conclusion de ces deux interventions, Michelle Perrot a rappelé qu'il est indispensable pour Plan France d'adopter une approche intégrée, ce qui signifie d'agir sur tous les obstacles, socioculturels ou non, pour permettre l'éducation des filles. Plan se doit également d'avoir une approche participative en travaillant avec les partenaires des associations locales et avec les leaders religieux qui vont s'approprier ces processus, porter ces projets et les pérenniser.

Plan n'a en effet pas vocation à faire à la place, mais à écouter, accompagner et faciliter les dynamiques pour renforcer les sociétés civiles locales et éviter que ses propres représentations ne viennent biaiser les dynamiques locales. Seules, ces conditions peuvent permettre une action efficace à long terme.

III. Echanges et questions.

Analyse des situations, des freins et des sources de difficultés

Le recours aux sciences humaines et à leurs outils d'analyse permettrait de mieux appréhender ce qui relève de la sociologie, de l'anthropologie, ou d'autres sciences, ce qui est issu de traditions et de cultures spécifiques, ou au contraire de tropismes ancestraux (rôles et places respectifs des hommes et des femmes), et permettrait enfin d'analyser les situations dans leur évolution, en lien avec les projets. Plan admet qu'il existe de nombreux freins sur le terrain, qui relèvent des positions des hommes (pères, époux...) mais aussi de la société dans son ensemble, dans son rapport à l'école, au travail, à la famille... Plan est très demandeur de collaborations dans le domaine de la recherche pour faire progresser ses opérations et en rendre plus large la diffusion d'expérience.

Impact de l'âge du mariage sur le niveau d'éducation des filles.

Les études réalisées établissent une corrélation certaine entre la réduction des inégalités garçons/filles et l'élévation de l'âge légal du mariage pour les filles. Il devient le point de déclenchement d'un niveau d'éducation supérieur des filles avec toutes ses conséquences induites notamment sur la rupture du cercle vicieux pauvreté / non éducation et sur la restructuration du tissu social.

Impact de la démographie sur le financement des systèmes éducatifs.

L'augmentation de la population en âge de scolarisation dans les pays africains aura pour conséquence une dégradation financière d'un système éducatif, déjà très dépendant de l'extérieur, et les Etats pourront difficilement assumer les trois niveaux d'éducation du primaire, secondaire et tertiaire.

Impact de la situation économique sur l'efficacité du système éducatif : exemple du Cameroun

Dans un contexte de dégradation économique, l'école, même au niveau du secondaire, n'apparaît plus comme la garantie d'un débouché professionnel et la meilleure façon de s'intégrer dans la société en accédant à un meilleur avenir économique. A titre d'exemple, 76% de la formation professionnelle est réalisée dans les entreprises hors réseaux scolaires. C'est évidemment l'argument le plus important en faveur de l'éducation qui en est affaibli.

Impact niveau économique, possibilités éducatives et qualité de l'enseignement.

En partie en lien avec le point précédent, les parents sont de plus en plus enclins à recourir au travail des enfants et/ou à favoriser l'éducation des garçons au détriment de celles des filles, surtout si celles-ci sont confrontées à l'insécurité en lien avec la scolarisation (à l'école ou sur le trajet).

Cohérence entre sociétés et enseignements : nécessité d'une observation fine des comportements et des représentations sociales.

Afin d'éviter que les sociétés ne rejettent les propositions d'amélioration des conditions d'accès à l'éducation pour tous les enfants, il est important d'adopter une stratégie d'adaptation et de faire un travail de compréhension de chaque société sans imposer des valeurs qui ne les concernent pas.

Impact du développement de l'urbanisation et de l'accès à des systèmes d'information via le numérique.

L'accès au numérique peut être utilisé pour des programmes très spécifiques tels que l'enregistrement des naissances ou la formation à distance de certains enseignants. Toutefois le défi de Plan reste d'assurer, en priorité, un enseignement de base à ceux que le progrès n'a pas encore atteint, pour leur permettre d'accéder à un emploi décent.